



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

investissements

Question écrite n° 72437

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire à nouveau l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la mise en place et l'action de BPI France. Elle souhaite connaître les montants mis en œuvre depuis sa création par cette filiale de la Caisse des dépôts dans le département de la Sarthe en faveur des PME et entreprises de taille intermédiaire (ETI). Elle souhaite connaître les principaux secteurs ayant bénéficié d'une aide et la nature des aides par secteur (soutien en trésorerie, prêts versés, fonds apportés, actions prises dans le capital...). Elle souhaite savoir si une estimation du nombre d'emplois concernés directement ou indirectement par ses interventions dans le département et la région a été réalisée.

Texte de la réponse

nBpifrance est un groupe public au service du financement et du développement des entreprises, qui agit en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et par les régions. Bpifrance en tant qu'établissement de crédit et société de financement est tenu au secret professionnel en vertu respectivement des articles L. 511-33 et L. 531-12 du code monétaire et financier. L'article 11 de l'ordonnance n° 2005-722 du 29 juin 2005 renvoie à un décret la possibilité pour Bpifrance de communiquer les données prévues dans les articles du code mentionnés supra ; cependant la loi restreint cette possibilité autour de trois modalités : i) les données communicables sont limitativement prévues, ii) les seules destinataires sont les services de l'Etat qui ont l'obligation de les conserver confidentielles et iii) la diffusion de ces données n'est permise que sous une forme statistique garantissant l'impossibilité d'identifier individuellement les entreprises bénéficiaires de l'intervention de Bpifrance. Des extractions ponctuelles sont possibles par Bpifrance après un retraitement des flux d'information existants ; les données communiquées sont présentées au niveau régional en l'occurrence pour la région Pays de la Loire et sous un format cumulé pour respecter l'interdiction d'identifier individuellement les entreprises bénéficiaires.

	COUVERTURE TEMPORELLE sur 2014	ENTITÉS FINANCÉES en nombre	ENGAGEMENTS en M€
Financement en dette - activité de service d'intérêt général (innovation)	année	242 entreprises	36
Financement en dette - activité de service d'intérêt général (garantie des prêts bancaires)	année	4 455 entreprises	219
Financement en dette - activité de financement moyen long terme	année	1 137 entreprises	305

Financement en dette - activité de court terme (dont préfinancement du CICE)	année	1 741 entreprises	544
Financement en fonds propres - investissement direct	à la fin du 3e trimestre	26 entreprises dont 2 en 2014	77,8 dont 1,7 en 2014
Financement en fonds propres - fonds de fonds	au 31 mars	7 fonds régionaux ou interrégionaux	68,78

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72437

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 31 mars 2015

Question publiée au JO le : [13 janvier 2015](#), page 133

Réponse publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 3065